

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 16
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq le 14 avril à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.
Date de la convocation : 08 avril 2025

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, FARRUGIA Martine, LOR Jean-Michel, JARRY Alice, MARGOUT Gérard, BAZIL Marine, BRIANCEAU Aline.

ABSENTS EXCUSES : Mme MARECHAL Laëtitia donne pouvoir à Mme BRIANCEAU Aline
M. GIVRAN Sébastien donne pouvoir à Mme BAZIL Marine
M. THURNE Dominique donne pouvoir à M. PREAUD Freddy

ABSENTS : M. MARAIS Sébastien
M. CHAIGNEPAIN Frédéric
M. RIMBAULT Maxime

Mme FEUILLATRE Catherine a été élue secrétaire de la séance.

OBJET : Convention entre la commune et le SYDEV pour la mise en place de feux « récompense »

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du constat de la vitesse excessive dans la rue des fiefs, et par conséquent, propose d'installer des feux « récompense » afin de la limiter.

Le SYDEV peut accompagner la commune pour la réalisation et le financement des travaux. Le coût des travaux s'élève à 7 533 €, dont la participation communale de 5 273 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :

- **Approuve** la mise en place de feux « récompense » dans la rue des fiefs afin de réduire la vitesse des automobilistes, au prix de 5 273 € ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se référant à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
André COQUELIN

Signé électroniquement par : André
Coquelin
Date de signature : 16/04/2025
Qualité : Maire de l'Aiguillon sur Vie

